

Stéph. Delmotte  
B32.

(R.D.C.)

Plutôt mourir de franche volonté  
que du pays perdre la liberté  
(Dernier de la Ville de Huy)

### - Souvenirs du passage des Allemands à Huy. -

(Nous avons déjà publié le récit de l'invasion à Huy. En voici quelques nouveaux détails intéressants que nous fournit un huitième volontaire de guerre. Dans un prochain numéro, il nous narrera les malheurs qui ont accablés la Ville d'Andenne à l'arrivée de l'envahisseur. Ce récit émouvant d'un témoin oculaire est devant mes yeux. Il complète l'indignation et est un témoignage terrible contre les procédés de guerre des nos ennemis.)

L'entrée des Boches à Huy, date du Dimanche 16 Août 1914. A peine entrés en ville, ils s'en allent en martres à l'Hôtel de Ville et à l'« Aigle Noir ». Dont il fait leur "Kommandantur". Ses leurs arrêtent ils ferment "la terre" affichant ses axes, sommant la population de remettre les armes de toutes sortes. Ils pillent la bijouterie, les boulangeries, rue du Pont, et emportent spécialement des fourrées et des montres. Les boulangeries étaient obligées de cuire chacun trois cents pains par jour pour les troupes de passage.

Le boulanger soignait de la rue Haute, ayant refusé de travailler pour eux, il est su infligé une amende de mille marks et la fermeture de sa boulangerie pendant un mois.

Les menuisiers eurent également beaucoup de difficultés. Ils devaient livrer leur farine, le gardant que le strict nécessaire pour la population.

Le bourgmestre M<sup>e</sup> Chauvay fut tenu en otage pendant huit jours et ne pouvait sortir qu'à la demande de deux soldats.

Il était strictement défendu de se battre ou de résister en ville, surtout aux abords du chemin de fer du Nord.

A huit heures du soir, tout le monde devait être rentré et les lampes éteintes. Tout contrevenant à cet avis était passible d'une amende de quatre marks.

La nuit du Samedi au Dimanche 23 Août, les infâmes soldats du Kaiser étant ivres chantant et gesticulant dans les rues principalement rue entre deux portes et rue des jardins, se misent à tirer des coups de fusils dans les portes et les fenêtres Boulevard du Nord, à l'hôtel du Nord et à l'Hôtel Bernimont où ils gisaient leurs officiers.

Ils injurient, cacaient et tuèrent tout. Dans leur furie, ils incendièrent une vingtaine de maisons depuis la Chapelle à Sore jusqu'à la rentrée d'Orléans-Barat, commissionnaire-expéditeur.

La patrouille arrivant à les disperser.

Ce spectacle était terrifiant. De tous côtés, on voyait les malheureux habitants s'enfuir épandus pour échapper aux criminels.

Il n'y eut pourtant aucune victime.

On demanda comme excuse, ils dirent que l'incendie fut causé par des signaux de lumière, faits à l'extrême pour les citoyens.

Un volontaire de guerre,

On demanda des nouvelles de Arthur Lely de Winge et d'Emile Jouant et La Kaye de Marchin

(Lu dans l'Etat et Le Liège Du Dimanche 17 septembre)

Promesse de mariage. Henri Bon, 20 ans employé à Beau-Athain. Rodenbourg et la femme Halluwe, mestre, rue de Fragnée, 129.

## Dernières nouvelles de Fluy.

Une excellente décision — A la suite des innombrables abus constatés, les délégués des associations œuvrières revendront le contrôle des chômeurs et des secours. Les secours seront supprimés aux personnes d'une incandide notoriété, aux familles dont les enfants se livrent à la mendicité, aux personnes qui fréquentent des cafés buvantants, salles de danse etc.

— L'union indépendante des locataires et propriétaires multiplie ses conférences sur la "question des loyers". Chaque dimanche, deux ou trois oratées de ce nouvel organisme vont porter la bonne parole dans les communes de l'arrondissement. Huy. Neuf sections ont déjà été formées: Huy, Aspremont, Anvaing, le hameau, Vierset-Burie, Villers-le-Camp, Mocha, Villers-le-Bouillet et Marchin.

Boucherie communale — La commune de Wanze en a fait l'essai en septembre en achetant une bête par semaine qui est débitée au magasin de ravitaillage au prix de 3,50 francs le kilo suivant la qualité des morceaux.

— Soupes scolaires — Voici que Herstal suit l'exemple donné par Huy et Wanze. À date du 15 septembre, les deux cents et quelques enfants reçoivent quotidiennement 60 centilitres de soupe et 60 grammes de pain. Les propriétaires de cette œuvre disposent d'une grande salle, construite et aménagée à cet effet, que la Vieille Montagne de Flémalle leur a offerte.

— Le marché du mardi 20 septembre — On constate la présence de 592 bêtes bovines, 5 porcs gras, 1 veau, 2 moutons et 146 porcs. Le prix du gras bœuf reste sensiblement le même. Les marchands flamands continuent à faire d'importants achats. Le prix de la viande reste stationnaire à 4,50 francs le kilo. On note une diminution sur la viande de mouton de 4,50 à 3 francs le kilo. La viande de porc reste toujours inabordable. Saucisse et lard sont mis de grand luxe. Il est vrai que l'on distribue 80 grammes de lard par tête dans magasin de ravitaillage.

— Du marché aux légumes, abondance de fruits surtout de prunes au prix de 35 à 50 centimes le kilo.

— Du ravitaillage — En septembre, les personnes qui n'avaient pas encore le gîte ni cassonade ni sucre eurent pourtant avec leur carte 10 francs pour un bon kilo de cassonade par ménage au prix de 1 franc franc. On a distribué jusqu'à concurrence des 500 kilos requis.

— Les récoltes ont été faites dans de bonnes conditions. Les pommes de terre ont moins bien réussi par suite des pluies. Les citronniers ont réquisitionné les chevaux. Les ménages du ravitaillage fonctionnent très bien. Malgré la vie étire, le moral des compatriotes reste inébranlable; on attend avec impatience le jour de la victoire.

— Décès — M<sup>r</sup> Jos. Lecat, fabricant ayant de cophalie est décédé à Huy au début d'octobre à l'âge de 48 ans. On annonce aussi le mort de Mme Victor et tout née Elise Goffart.

— Arts — De nombreux soldats belges se rendent en congé à Lourdes, dans le merveilleux pays des Pyrénées. Ils sont reçus rue du Bourg 41, chez son dentiste à 4 francs par jour, rue de la Fontaine 14 maison Carrat à 3 francs par jour et à l'hôtel 3<sup>e</sup> Louis de France, chemin du Paradis chez M<sup>r</sup> Jacob à 2 francs 50 par jour (ceci par charité). On peut y demander des certificats d'hébergement pour obtenir le voyage gratuit.